

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 826 3 juillet 1986

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:  
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon

Points de vue:  
Jeanlouis Cornuz  
Jacques Guyaz

Abonnement  
pour une année: 60 francs,  
jusqu'à fin 1986: 30 francs  
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021/22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

826

Domaine public

## *Si tu vas acheter le journal, n'oublie pas ton cabas!*

*Fini le temps de ces images de chiens bien dressés apportant à leur maître, dans leur gueule, le journal du jour. Même les fortes races n'ont plus aujourd'hui la gueule assez forte pour les suppléments encartés.*

*Ça bouge donc dans la presse romande! Et après la guerre de frontière et de position sur la Promenthouse, ou dans les lointaines marches jurassiennes et valaisannes, entre La Suisse et Le Matin, la guerre de mouvement a commencé. Chacun joue le supplément hebdomadaire, à la manière du Figaro: Femina pour l'un, Radio-TV pour l'autre.*

*Mais quoi derrière cette stratégie? Il est généralement admis que les dépenses publicitaires vont augmenter de 3 à 4% l'an. Au profit de qui ce marché en expansion? Il est certain que la télévision, avec la multiplication des chaînes commerciales, va absorber l'essentiel des ressources supplémentaires consacrées à la publicité.*

*D'où l'intérêt des grands groupes de presse pour tous les projets de télévision privée, avec d'étonnantes alliances entre concurrents. Les positions dominantes de quelques grands quotidiens risquent de déboucher à terme sur des cartels multi-médias, évolution pleine de dangers pour la démocratie. Mais, dans l'immédiat, chaque groupe a l'obligation de se consolider. Car le succès de la TV signi-*

*fie la prédominance accrue de la publicité nationale ou régionale: ce marché n'est accessible pour la presse écrite que par le renforcement du tirage, hebdomadairement, sur un jour choisi: d'où les magazines encartés, l'objectif devant être, à l'échelle romande, un tirage entre 150 000 et 200 000 exemplaires.*

*On peut s'en réjouir dans la mesure où la presse écrite s'efforce ainsi de maintenir ses positions face à l'audio-visuel. Mais il faut voir aussi quelles les servitudes. Les hebdomadaires encartés sont faits souvent avec des moyens rédactionnels limités. On achète donc des reportages d'agence tous semblables. La grille est fortement identique: les vacances dépaysantes, le menton avec barbe de trois jours de Christophe Lambert, les nouveaux quelque chose: les nouveaux patrons, les nouvelles femmes de quarante ans, un portrait d'une non-vedette, etc.*

*Cette presse-là, inséparable de l'image et de la couleur, est plus visuelle qu'écrite, plus image que verbe, plus stéréotype que style. La presse écrite, au sens strict du terme, révèle pourtant sa vitalité. Pour se limiter à des exemples classiques, la NZZ a réalisé une remarquable progression et Le Monde a réussi son redressement. Les titres régionaux suisses sont en général d'un niveau supérieur à leurs équivalents français.*

*Mais les grandes manœuvres ont commencé! Et il est à craindre qu'elles n'aboutissent à un appauvrissement de l'écrit. DP sort hebdomadairement, avec un très petit budget, vit sans annonces et, pratiquement, sans frais généraux. Je ne sais si cette pauvreté est vertue. Mais à l'heure où les grands font mouvement, elle a un sens.*

A. G.

## Des symptômes inquiétants

**La défaite des radicaux lors des élections cantonales bernoises a largement été commentée par l'ensemble de la presse romande. Nos journaux s'intéressent par contre beaucoup moins à ce qui se passe dans les autres cantons alémaniques. Et pourtant, dans plusieurs d'entre eux, les partis gouvernementaux traversent des crises que leurs dirigeants ont de plus en plus de peine à cacher.**

En Thurgovie, l'UDC forme depuis 67 ans un groupe parlementaire commun avec le parti radical qui assure aux deux formations une majorité confortable au Grand Conseil. Or voilà que les députés «agrariens» viennent de se décider pour la formation d'un groupe autonome, qui sera le plus important du Parlement cantonal mais à qui l'absence des radicaux ne garantira plus la majorité absolue.

A Berne, certains signes permettent de se demander si l'UDC ne s'apprête pas à rompre avec sa tradition de parti ouvert. Un municipal de la grande commune d'Ittingen (près de Berne) vient de quitter le parti en se déclarant déçu par l'esprit conservateur qui règne en son sein. A l'opposé, un comité formé d'agriculteurs envisage de déposer une liste paysanne pour les prochaines élections nationales. Les animateurs de cette future liste estiment que le parti ne prend pas assez en compte les intérêts de la base agricole. Cela signifierait pour l'UDC un retour à la case départ de 1917, quand Rudolf Minger et ses amis quittèrent le parti radical pour fonder une formation agrarienne.

Les divergences n'épargnent pas le parti radical lui-même. En Thurgovie, les radicaux, marqués par leur défaite électorale du printemps, se cherchent un nouveau président qui soit capable de réunir toutes les tendances du parti. Même problème à

Zurich où le nouveau président cantonal souhaite donner de sa formation une image moins élitaire. Radicaux et UDC organisent d'ailleurs des cours de formation à l'intention de leurs cadres mais les résultats enregistrés jusqu'ici ne semblent pas être à la hauteur des espérances.

Situation guère plus encourageante pour le parti socialiste bernois. L'attitude de leurs conseillers d'Etat a troublé les militants et la question se pose de savoir s'il faut les inciter à démissionner. Cruel dilemme dans la mesure où le retrait des socialistes redonnerait certainement aux radicaux leur place «traditionnelle» au sein du gouvernement et réduirait à néant l'espoir d'une politique nouvelle née de l'élection d'un gouvernement atypique.

A Zurich, le parti socialiste ne connaît pas ce type de problèmes; il a même des raisons de se réjouir car il vient de renouer une alliance électorale avec les syndicats, d'un genre inconnu en Suisse romande. L'accord établit même les budgets pour les élections cantonales et nationales: 550 000 francs de dépenses brutes, réduits à 360 000 après déduction des ventes et des contributions spéciales. Pendant ce temps, le parti radical zurichois a réussi à éponger ses dettes, mais la cotisation cantonale passe de 20 à 25 francs pour les membres individuels et de 30 à 40 francs pour les couples.

Petits problèmes donc pour les grands partis, qui ne doivent pas nous faire oublier que ces dissensions ne représentent certainement que la pointe de l'iceberg. Par ailleurs, les partis plus modestes ne sont pas épargnés. Depuis longtemps, le citoyen en droit de se demander dans quelle mesure les partis politiques représentent et défendent les aspirations de la population; il semblerait que ces doutes atteignent maintenant les dirigeants eux-mêmes.

Pour terminer sur une note plus optimiste, signalons que le parti radical tessinois a décidé d'admettre dorénavant les étrangers qui désirent participer à ses activités, à condition toutefois que ceux-ci s'abstiennent d'occuper une quelconque fonction au sein du parti.

**C.F.P.**

## Les basses œuvres du Conseil d'Etat

**Alain Bouvard, celui par qui le scandale arrive. Dans les années septante, il contribue de façon décisive à faire éclater une grosse affaire politico-immobilière dans la commune de Plan-les-Ouates. Le radical Gustave Morex, maire et président du Grand Conseil, se tue contre un arbre avant d'être inculpé. Un autre membre de l'Exécutif communal est contraint à la démission, inculpé. Un feuilleton judiciaire qui a connu des rebondissements jusque dans les années 80. En 1975, Bouvard triomphe à la tête d'une liste Action villageoise et entre au Conseil administratif. Constamment réélu depuis lors, il a fait l'objet la semaine dernière d'une mesure exceptionnelle: le Conseil d'Etat l'a révoqué pour délit de mœurs et a fixé l'élection de son successeur au 5 octobre.**

Homosexuel ayant, dans la classe politique, l'originalité de ne pas le cacher, Bouvard avait en 1984 fait l'objet d'une agression au cours de laquelle il avait tué l'un de ses assaillants. Il lui est aujourd'hui reproché d'avoir entretenu des relations sexuelles avec deux jeunes gens de 17 ans. On sait que l'article du Code pénal qui punit celui qui entretient des relations homosexuelles avec un mineur de moins de 20 ans n'est guère appliqué. La commission d'experts qui a préparé la révision du Code pénal sur le chapitre des mœurs proposait de ramener à 14 ans l'âge protégé tant pour les relations homosexuelles qu'hétérosexuelles. On s'oriente actuellement vers une limite fixée à 16 ans probablement.

Marginal à tous les points de vue, Bouvard s'est même fait exclure l'an passé de son parti, l'Action villageoise. Il a pris la tête d'une campagne clochemerlesque à coup de référendum contre un projet

d'école et d'initiative pour promouvoir un projet différent. C'est un homme qui dérange tout le monde que le Conseil d'Etat élimine, sans prendre beaucoup de risques.

## DEUX POIDS, DEUX MESURES

On ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre l'usage sourcilieux qui est fait aujourd'hui du pouvoir de surveillance du Conseil d'Etat, à l'égard de Bouvard, et le laxisme dénoncé à l'époque comme ayant largement contribué au scandale de Plan-les-Ouates. L'ancien procureur général Raymond Foëx a constamment défendu devant les tribunaux l'idée d'une responsabilité du Conseil d'Etat de ce fait.

On a notamment observé le peu d'empressement du conseiller d'Etat Gilbert Duboule, à l'époque chef du Département de l'intérieur, à surveiller et à sanctionner les tripatouillages immobiliers de ses co-religionnaires politiques. Le Conseil d'Etat s'apprête-t-il dès lors à agir contre tous ceux — dans les partis traditionnels et jusqu'en son sein — qui ne sont pas précisément des modèles de vertu pour leurs concitoyens?

## LA JUSTICE SOUS PRESSION

En l'occurrence, il y a eu procédure pénale ouverte contre Bouvard. Là où la mesure administrative aurait dû jouer un rôle de «voiture-balai», tirant la conséquence d'une éventuelle inculpation, le Conseil d'Etat, suivant sa pente naturelle, a préféré le coup de force.

Car le juge qui a instruit l'affaire a conclu qu'il n'y avait pas lieu d'inculper Bouvard; cette décision fait l'objet d'un recours sur lequel la Chambre d'accusation se prononcera le mois prochain.

Par la mesure qu'il a prise, le Conseil d'Etat tente ostensiblement d'influencer la justice pour qu'elle poursuive Bouvard, ce qui justifierait *a posteriori* la révocation.

## MALGRÉ LA CANICULE

# Les contribuables vaudois dans le brouillard

POP 38% de oui, AVLOCA 43%, AVIVO 42%, même si ce n'est pas l'écrasement, les trois initiatives fiscales n'ont pas tenté la majorité des 18% de Vaudois qui avaient fait l'effort de se rendre aux urnes le week-end dernier. A côté de l'AVLOCA — dont la réputation d'efficacité ne sortira pas diminuée de cette aventure — l'AVIVO réalise un score tout à fait honorable. Autre remarque: les différences sont somme toute relativement faibles entre le score des villes et celui des campagnes.

La teneur des objets soumis au vote, il est vrai, était d'une extrême complexité. En matière d'impôt, le citoyen préfère laisser les grandes décisions aux experts, quitte à réclamer au moment de recevoir son bordereau. Quand les partis de l'Entente (retrouvée pour l'occasion) laissent croire que le oui bloquera la réforme de la fiscalité

## EN BREF

Une Association suisse de la concurrence a été constituée en 1980 à Zurich; elle vient de présenter une première étude sur le prix du pain. Présidée par le conseiller national Paul Eisenring, elle est accueillie assez fraîchement par la NZZ, qui se demande s'il s'agit d'une concurrence privée à la Commission fédérale des cartels.

\*\*\*

On nous assure qu'il n'y a pas de fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. N'y aurait-il qu'un mur d'incompréhension dû à l'usage du dialecte? «dänk dra - lüt a!» disent-ils. Que répondez-vous?

\*\*\*

La municipalité de Zurich a l'intention d'examiner les conditions dans lesquelles des signatures sont collectées sur la rue pour des initiatives et des référendums. La pratique libérale actuelle pourrait être

vaudoise et agitent le spectre d'une éventuelle hausse du coefficient, leurs mots d'ordre ont toutes les chances d'être entendus.

Curieusement, le débat sur ces votations a beaucoup trop tourné autour des initiatives et de leurs conséquences présumées. On s'est finalement peu intéressé au véritable contenu du «paquet» fiscal, considéré d'emblée comme une bonne solution, globale et équitable. Bien des contribuables risquent d'être fort déçus en recevant leur première tranche d'impôt calculée selon le nouveau barème. Comme nous le notions ici même (DP 824), les 158 millions de «cadeau» que le fisc vaudois s'apprête à faire à la population ne se répartissent pas également pour toutes les catégories de revenus.

La grande habileté du Conseil d'Etat aura été de présenter comme contre-projet à des initiatives partielles un plan de réforme global (préparé, rappelons-le, après le dépôt des initiatives). Si le procédé est discutable du point de vue du respect des droits populaires, il est politiquement efficace.

M.A.M.

soumise à des restrictions. En bref: plus d'Etat, moins de liberté!

\*\*\*

Plusieurs dizaines d'entreprises autogérées dans l'esprit soixante-huitard existent dans la région Berne-Fribourg-Jura. Elles s'occupent principalement de restauration, de commerce de détail, réparation et architecture, santé, musique et communication, impression, conseils et immobilier et occupent quelque trois cents personnes.

\*\*\*

La *Schweizerische Handels-Zeitung* a commencé la publication de ses listes des principales entreprises suisses. Nestlé, suivi par Ciba-Geigy restent en tête, mais la troisième place a été prise par Du Pont de Nemours, dont le siège est à Genève. Le chiffre d'affaires pris en considération est celui consolidé du marché européen. Cette entreprise n'avait jamais été mentionnée auparavant.

# La part au gâteau d'abord

**Sans susciter de grands commentaires, Coop Suisse a connu un début d'été important: à Zurich, l'Assemblée des délégués, organe suprême de la seconde grande fédération coopérative de notre pays, a décidé un nouveau plan de fusions, tandis qu'à Lausanne le Congrès du PSS discutait d'un assortiment compatible avec l'idéal coopératif et tiers-mondiste. Reprenons les choses dans l'ordre. Depuis 1967, année où le chiffre d'affaires de la Migros dépassait pour la première fois celui de l'Union suisse des coopératives (U.S.C.), cette dernière, promptement rebaptisée Coop Suisse deux ans plus tard, court après les structures idéales qui devraient lui redonner le leadership de la distribution en Suisse.**

## ÇA FUSIONNE

Cette course se confond avec l'application obsessionnelle de séries de fusions délicates à négocier. Le premier plan, mis en œuvre dès 1969, prévoyait la réduction à 33 sociétés de distribution d'ici 1975. L'objectif était ambitieux; certes l'USC avait rassemblé ses forces depuis le début des années 50 où elle comptait plus de 550 coopératives de consommation. Mais passer de 405 (fin 1968) à 33 sociétés en sept ans paraissait tenir du pari impossible. Qui ne fut donc pas tenu: en 1975, Coop Suisse en était encore à plus de 130 sociétés membres. Et à près de 2 milliards de retard sur le chiffre d'affaires de la Migros.

Dix ans plus tard, les choses se présentent mieux, du point de vue des structures tout au moins. L'énorme effort de réorganisation interne donne des résultats intéressants: Coop Suisse ne compte plus que 40 sociétés membres, dont les 12 plus

importantes réalisent 74,1% de toutes les ventes au détail. Par rapport à 1975, le nombre des magasins a diminué de 1595 à 1334, dont 372 supermarchés représentant 48,4% des surfaces de ventes et 54,6% du chiffre d'affaires.

Mais la Migros est encore loin avec ses 9 milliards de chiffre d'affaires (contre 6,4 à Coop), ses 12 sociétés fédérées et ses quelque 500 points de vente, dont 200 supermarchés. Du coup, Coop remet ça et formule un nouveau plan de fusions que l'Assemblée des délégués vient donc d'adopter; l'objectif se résume à 18 sociétés Coop régionales, liées à 18 centrales de distribution intégrées. Pour la Suisse romande, cela entraînerait la réunion des sociétés coopératives de la Broye, de Fribourg et du Moléson, desservies par l'entrepôt régional de Fribourg; l'intégration des trois sociétés valaisannes autour de l'entrepôt de Châteauneuf; la création d'une grande société Neuchâtel-Jura, comprenant aussi trois coopératives soleuroises, déjà regroupées autour de l'entrepôt régional de Bützbach (BE). Coop Genève, déjà constituée lors du plan de 1968, échappe au mouvement depuis lors, tandis que la Société Lausanne-Chablais a durablement trouvé ses frontières depuis plusieurs années.

## LA MIGROS EN POINT DE MIRE

On peut imaginer les efforts de négociation et de réorganisation qu'une politique de restructuration du type de celle menée par Coop peut signifier. De haut en bas, de la centrale au front de vente, tout le groupe et la grande majorité des quelque 38 000 personnes occupées sont concernés.

Le tout évidemment avec la Migros en point de mire, mais surtout en vue de maintenir, et si possible d'accroître de quelques fractions de pour-cent, la part au commerce de détail suisse.

Depuis plusieurs années, Coop Suisse évalue sa propre tranche du gâteau commercial à 12%, tandis que la Migros s'attribue 15%. Point positif pour Coop: grâce à un assortiment diversifié de longue date, elle est relativement mieux implantée dans le non-alimentaire où ses magasins font, comme ceux de la Migros, un chiffre d'affaires de 2,6 milliards par an.

Evidemment, la course poursuite que se livrent les deux grands de la distribution suisse laisse loin derrière le groupe Usego, éternel troisième, et le peloton des millionnaires emmené par les Denner et autres Jelmoli. Les grandes manœuvres au sein de la distribution, qui sont une réponse combinée à la production en série longue et à la consommation de masse, entraînent un mouvement de concentration sans précédent dans tous les pays d'Europe. La Suisse a toujours été en tête du mouvement, grâce surtout à la rivalité des deux grandes fédérations coopératives.

Préoccupée par sa propre (in)efficacité, Coop paraît avoir abandonné l'héritage des Equitables Pionniers de Rochdale. A force d'appliquer les techniques nouvelles du management et du marketing, on finit par oublier les idées plus anciennes, ressenties comme des freins à la croissance. Comme si la survie, à plus forte raison la réussite commerciale, ne pouvaient s'obtenir qu'au prix de l'amnésie idéologique.

## «COOP DU MONDE»?

C'est un peu ce que deux sections socialistes zurichoises ont voulu faire sentir — et corriger — avec leurs propositions, dûment acceptées par le récent Congrès du PSS et tendant à influencer sur l'assortiment même des magasins affiliés à Coop Suisse. Il s'agit rien moins que de faire une sorte de rayon «Magasins du monde» dans les succursales Coop, avec bananes Nica bien sûr, mais aussi avec toutes sortes de produits du tiers monde, sélectionnés selon les critères sociaux et écologiques appliqués par une centrale du type OS 3.

On peut évidemment rêver. Mais si le commerce parallèle, le «commerce plus juste», devient la règle, la différence qui en constitue l'essence disparaît, et lui avec. L'heure est venue de méditer le précédent de la démocratie coopérative: ou bien les «Coopé» respectent l'idéal qui leur a servi de base de départ, et disparaissent à terme, embourbées dans des structures inadaptées à la lutte concurrentielle, ou bien le groupe Coop se substitue à elles pour assurer leur survie commerciale et organiser leur renoncement idéologique. Décidément, la philosophie d'entreprise est un art difficile à pratiquer: si ses principes se situent trop haut, ils tirent l'affaire en bas, et s'ils s'avèrent moins exigeants, ils servent d'alibi à l'unique objectif de toute entreprise: augmenter sa part au marché.

Y. J.

## ÉCHOS DES MÉDIAS

Un essai de télévision locale aura lieu le 6 juillet à Lucerne sous les auspices des *Luzerner Neuste Nachrichten*, quotidien du groupe Ringier. L'émission, diffusée par câble, durera deux heures et sera consacrée au 600<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sempach.

\* \* \*

«Action socialiste», mensuel publié par le Groupe trotskiste de Suisse (GTS), section suisse d'une des tendances de la IV<sup>e</sup> Internationale nommée «Centre international de reconstruction», a rappelé dans son numéro du 3 mai le cinquième anniversaire du journal dont le premier numéro a paru le 1<sup>er</sup> mai 1981. Une campagne de financement, qui doit rapporter 4000 francs, a été lancée.

\* \* \*

*L'Appel* est l'organe mensuel de la Fédération suisse des travailleurs du cuir et de l'équipement (FVCE). Il paraît sur quatre pages dont une en français, une en italien, presque deux en allemand avec un article en turc (numéro du 20.6). Un exemple des problèmes de communication dans le monde ouvrier suisse.

## TRANSPORTS DE DEMAIN

### Le plein de soleil

**Les Romands ont été privés du spectacle insolite que représente le passage de septante «fous roulants sur leurs drôles de machines». Partie de Fribourg-en-Brisgau, la deuxième édition du «Tour de sol» s'est achevée le week-end dernier à Suhr. Consolons-nous, les Genevois auront l'occasion, les 5 et 6 juillet prochains, d'assister à Meyrin au premier Grand Prix de formule «S» (solaire) organisé dans notre pays. (\*)**

A l'heure où le grand monde de la course automobile se décide enfin à prendre des décisions visant à restreindre le nombre d'accidents tant en rallye qu'en Formule 1 (voir les récentes décisions de la FISA), le public découvre petit à petit un autre type de courses automobiles. Les compétitions de voitures solaires peuvent se réclamer d'un idéal que la Formule 1 n'ose même plus invoquer comme prétexte: elles servent véritablement à faire progresser la recherche, dans un domaine où les perspectives sont immenses. Ces courses silencieuses et extravagantes ont un côté bon enfant éminemment sympathique qui ne doit pourtant pas faire oublier les progrès réalisés en une année seulement, soit depuis la dernière édition du Tour de sol.

A tel point que la production en série de voitures solaires, présentée il y a quelques années comme une gageure, semble aujourd'hui à portée de main. Question d'argent bien sûr, comme le déclare Thomas Kurer, ingénieur qui a participé à la réalisation du prototype MEV-1 (patronnée par Migros): «Il faut maintenant que des investisseurs ayant une vision claire et non idéalisée des choses posent l'argent sur la table.» Cela risque bien de coûter des millions, mais les perspectives de gain

sont importantes: la voiture solaire, avec son autonomie de 100 kilomètres, son poids et son encombrement réduit, serait le véhicule idéal pour le transport des personnes à l'intérieur des villes. Gain commercial potentiel donc, si la «solarmobile» est vendue à un prix n'excédant pas celui d'une voiture classique de petite cylindrée. Gain de calme également pour les habitants des villes, sans parler du bilan pour la salubrité de l'air.

A condition toutefois que ces nouveaux véhicules soient capables de recharger leurs batteries au moyen de cellules solaires, car le risque existe de voir les usagers utiliser la prise de courant pour «refaire le plein», ce qui serait évidemment contraire à l'esprit de l'expérience. En aucun cas, la voiture électrique ne doit servir de prétexte à la construction de nouvelles centrales thermiques à combustible fossile ou nucléaire.

Le récent abandon de l'expérience «Thémis» en France ne doit pas faire crier victoire à ceux qui prétendent que l'énergie solaire ne sera jamais concurrentielle. Le chauffage individuel des maisons solaires, les voitures servant à des déplacements sur de faibles distances — qui représentent l'immense majorité du trafic — semblent être les directions dans lesquelles la recherche a le plus de chances d'arriver prochainement à des résultats.

Le recours au solaire n'est pas qu'une question technique: il impose également une autre conception, décentralisée à l'extrême, de la distribution de l'énergie. Il s'agit donc aussi d'un problème de mentalité et de volonté politique.

M.A.M.

(\*) Grand prix solaire de Meyrin, organisé avec le concours du groupe genevois de la Société suisse pour l'énergie solaire.

Les courses auront lieu le samedi 5 juillet de 9 h. à 19 h. et le dimanche 6 de 9 h. à 16 h. Le circuit se trouve compris entre la route du Mandement et la route de Meyrin.

## Comment faire participer les citoyens?

Le Parti socialiste suisse n'est jamais à l'aise quand il s'agit de la défense nationale. Rallié de la dernière heure à son principe à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale, il navigue à vue entre les revendications de son aile pacifiste, la contestation obligée pour un parti d'opposition des modalités de la politique de défense et la reconnaissance du principe de la défense armée, condition nécessaire pour accéder à la légitimité gouvernementale.

L'initiative «Pour le droit de référendum en matière de dépenses militaires» illustre bien cette difficulté. Décidée en 1979 dans l'euphorie d'un congrès et contre la volonté de la direction, cette initiative ne fait guère l'unanimité parmi les militants: le parti ne récolte que 82 000 signatures en 18 mois et seul l'appui de dernière minute du petit parti socialiste ouvrier et de groupes pacifistes et anti-militaristes permet son aboutissement en 1983.

Le but des promoteurs — permettre aux citoyens d'exercer un contrôle démocratique sur les dépenses militaires et de les freiner — met en évidence une des grandes lacunes de la démocratie directe en Suisse: alors que le peuple peut se prononcer sur l'étendue de la sécurité sociale, sur l'aménagement du territoire, sur le prix du sucre et même sur la rétribution des parlementaires, il n'a rien à dire sur les dépenses militaires qui sont décidées par le Parlement sous forme d'arrêtés simples non soumis au référendum. Tout comme il est impuissant à déterminer la conception générale de la défense. Voilà donc un domaine présenté comme essentiel au maintien d'un des piliers de la Confédération — la neutralité — et qui échappe totalement au regard des citoyens.

Or, dans son message aux Chambres, le Conseil fédéral n'aborde pas cette question. Il se contente d'opposer à l'initiative des arguments juridiques et politiques inconsistants. Par contre, l'argument

relatif au choix des armes et à la procédure de planification qui le précède est plus substantiel. En effet, les crédits d'armements représentent la concrétisation d'une conception de la défense et d'un plan directeur à long terme. Les crédits ne sont que les moyens de cette politique. Refuser tel ou tel crédit au gré d'une conjoncture particulière, c'est prendre le risque d'affaiblir la cohérence de la conception d'ensemble sans pour autant lui substituer une conception alternative. En suivant ce raisonnement, on est en droit de douter que le moyen préconisé par le PSS soit adéquat au but recherché. Mais le Conseil fédéral se garde bien de poursuivre et se replie sur le statu quo.

Admettons que le choix concret de telle arme doit manifester une continuité, s'intégrer dans un plan et donc revenir à un organe restreint, en l'occurrence le Parlement. Mais alors, pourquoi ne pas soumettre à un large débat démocratique la définition de la politique de défense, les options dont va dépendre le choix des moyens et donc les dépenses à consentir? Aujourd'hui en Suisse le sujet est tabou, un non-être politique. L'évoquer c'est illico se faire taxer d'adversaire de la défense nationale; on tolère tout juste de disputer sur la place publique des qualités et des défauts de tel modèle de blindé ou d'avion. Voilà notre manière helvétique de débattre de la politique militaire.

Alors, imaginons. Tous les 15 ou 20 ans le Parlement adopte une conception de la défense nationale, des objectifs et les grandes lignes des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Trente parlementaires peuvent proposer un projet alternatif tout comme 100 000 citoyens et les différentes conceptions issues de ce débat sont soumises obligatoirement au choix du peuple.

Dans son message le Conseil fédéral craint que l'introduction du référendum en matière d'armement ne soit interprété à l'étranger comme «une

baisse de la volonté de défense de la Suisse, qui paraissait évidente jusqu'ici». Un débat et une décision démocratiques sur la politique de défense nationale ne peuvent au contraire que témoigner de la prise en charge de ce problème par l'ensemble des citoyens et non par une petite élite passivement suivie par la population.

J. D.

### L'idée ne date pas d'hier

En 1956, le souverain refuse le référendum pour les dépenses uniques supérieures à 5 millions et les dépenses cycliques supérieures à un million (contre-projet du Conseil fédéral à une initiative du Redressement national, retirée par la suite).

En 1955, le Parlement déclare nulle une initiative qui prévoit la réduction de moitié des dépenses militaires et l'affectation de la somme à des œuvres en faveur de la jeunesse, à la construction de logements sociaux et à la reconstruction dans les pays voisins. Animé par Samuel Chevallier, l'auteur du «Quart d'heure vaudois», le comité d'initiative est essentiellement romand et réuni des socialistes, des communistes, des groupes pacifistes et religieux.

En 1956 les mêmes milieux reviennent à la charge avec deux initiatives, afin de respecter le principe de l'unité de la matière: soumission au référendum des dépenses supérieures à 500 millions d'une part, attribution d'un montant égal à 10% des dépenses militaires à des fins culturelles et sociales en Suisse et à l'étranger. Les deux initiatives sont retirées suite à l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie.

Enfin, en 1959, deux initiatives s'attaquent à l'éventuel armement nucléaire de la Suisse, l'une pour l'interdire (pacifistes), l'autre pour soumettre la décision au référendum obligatoire (PSS). Toutes deux sont rejetées en votation.

## L'écrivain solitaire

Un livre sur Gustave Roud, de Gilbert Salem, dans la collection *Qui suis-je?* (Lyon, La Manufacture. Interview par Mousse Boulanger).

C'est toujours une joie de voir un livre fait avec amour, consacré à l'un des plus grands poètes romands, paraître dans une collection française — franchissant ainsi ce «mur du son» que constitue si souvent le Jura! Et l'on peut espérer qu'il vaudra à l'auteur de *Requiem* de nouveaux lecteurs, et hors de nos frontières.

Cela dit, qui est assurément l'essentiel, le livre de Salem contribue... je ne dirai pas: à la *mystification*, mais à la *mythification* dont Roud et son œuvre sont l'objet.

Il s'agit en effet de présenter l'écrivain comme un solitaire — et il est bien vrai qu'il est l'auteur de l'admirable *Air de la Solitude* — inconnu, méconnu, etc. Victime, de plus (comme disait un imbécile de mes amis) de sa «solitude sexuelle»... A partir de quoi, au gré de l'imagination, on enchaînera sur le calvinisme et le puritanisme de notre pays. Et encore sur le *rejet* de tous ceux qui sont *différents*.

Pour cela, il faut absolument que Roud ait vécu comme un anachorète. Et surtout que jamais aucune figure féminine n'apparaisse à ses côtés — faisons une exception pour sa sœur et sa mère... Donc, on mentionnera tous les écrits de Roud, mais on s'abstiendra de mentionner *Un Hêtre de Juillet* — vingt-deux lettres de Roud à Vio Martin, récemment décédé.

Président, pour mon malheur, pendant la première année de son existence, de l'*Association des Amis de Gustave Roud*, j'avais proposé que ces lettres paraissent dans les «Cahiers» que l'association se proposait de publier: réactions *paniques!* J'aurais proposé un écrit laissant entendre que Calvin avait

éprouvé une passion coupable pour Catherine de Médicis, la consternation n'eût pas été plus grande. «Mais enfin, il ne la voyait que par pitié», disait l'une des têtes pensantes de l'association — il lui avait écrit plus de six cents lettres, et du temps qu'elle était hospitalisée au Pavillon de la Côte, cet homme de plus de septante ans allait lui rendre visite deux fois par semaine — Carrouge-Lausanne-Gilly et retour — lui qui n'était plus tout à fait ingambe..

Voilà qui est bien gênant. Alors occultons cet aspect et quelques autres. Parlons de l'homosexualité platonique de Roud (Salem, rendons-lui cette justice, le fait avec une relative discrétion, tout en suggérant cependant que lorsque le *Journal* sera connu dans son intégralité, alors... Et de parler de Gide et de Genêt!)

Comme on comprend Philippe Jaccottet, l'impeccable éditeur des *Ecrits*, d'avoir beaucoup hésité à publier ce *Journal*; de ne l'avoir fait qu'en procédant à des coupures que lui dictaient son extrême discrétion et sa profonde amitié pour Roud, qui s'en était entièrement remis à lui. Encore était-ce trop, peut-être. Car il est à craindre que le livre de Salem, précieux à tant d'égards, ne contribue à fortifier le mythe, à embaumer davantage l'auteur du *Petit Traité de la Marche en Plaine*. Par ailleurs, il est bien certain qu'il eût profondément déplu au poète.

Dieu merci, les six cents lettres sont là, qui paraîtront un jour et rétabliront les perspectives.

J. C.

### AIDE À LA PRESSE: UN PEU TARD

La ville de Zurich fera paraître des annonces supplémentaires dans les deux «petits» quotidiens des bords de la Limmat, à titre d'aide à la presse. Si la mienne municipale sera incontestablement la bienvenue pour les *Neue Zürcher Nachrichten* (journal catholique), pour le quotidien socialiste *Volksrecht*, en revanche, elle risque bien d'arriver trop tard.

## Pour cadres débranchés

*Organisés par le Centre patronal vaudois, les cours ARCO pour chefs d'entreprises et cadres offrent, pour le 2<sup>e</sup> semestre 86, un choix de 23 matières. Cela va du perfectionnement en informatique aux cours intensifs de vente, droit du travail ou assurances sociales en passant par les inévitables «comment devenir un chef efficace?» ou «mieux se connaître pour mieux diriger».*

*Par exemple, le cours intitulé «la maîtrise du temps» permet aux cadres n'ayant pas encore atteint leur «niveau optimal de stress» d'éviter toute perte de temps dans leur travail, grâce notamment au système DAISY (Din association information system, en anglais dans le texte). Objectif ambitieux: on promet aux participants que ces deux jours de cours leur permettront d'avoir «observé et compris leur comportement face au temps». Bravo, voilà un problème sur lequel les philosophes planchaient depuis plus de 2500 ans. Il est vrai que ces vieilles barbes visaient l'amélioration de la condition humaine et non la formation de «cadres performants».*

*Le prix des cours varie entre 250 et 300 francs la journée «y compris la documentation et les pauses-café». Entendez par là que les «déjeuners de travail», que les animateurs entendent partager avec les participants, seront à la charge de ces derniers ou de leur employeur. Une paille, si l'on considère que chaque élève se verra remettre une attestation à la fin. Le but de ces cours est d'«apporter un maximum de connaissances en un minimum de temps». Seize heures pour atteindre le gnôthi seauton, cela mérite une sanction écrite, pour le cas où il resterait des incrédules.*



## Arrrgentinaaaa!!!

En 1886 en Angleterre, berceau du football, l'Athletic Union adopte la définition suivante: «Est amateur tout gentleman qui n'a jamais concouru pour de l'argent (...), qui n'est ni ouvrier, ni journalier.» L'Eglise anglicane, dans un but hygiénique, comme on disait à l'époque, introduisit le football, jusque-là sport de collèves, auprès des ouvriers de la grande industrie. Aussitôt les Public Schools, soucieuses de ne pas se commettre avec le peuple, abandonnèrent le football pour le rugby, resté plus aristocratique.

Les meilleurs clubs ouvriers, ne pouvant compter sur les ressources financières de leurs membres, en vinrent au professionnalisme. En 1888, les 12 clubs qui lancèrent le championnat d'Angleterre sont tous implantés dans le bassin minier des Midlands, cœur de l'industrie anglaise, entre Birmingham et Preston. Dès le début le football est à la fois populaire et professionnel. Seuls les sports de riches peuvent se permettre de mépriser l'argent. L'engouement suscité par les championnats du

Eh oui, c'est bien lui. Après avoir envahi les colonnes de nos quotidiens pendant plus de cinq semaines, la petite mascotte du Mundial mexicain se permet même de trôner au sommet de celles de DP. Bien sûr, on peut regretter que ce petit bonhomme ne reflète que très imparfaitement la réalité d'un des pays les plus endettés du monde. Bien sûr, on peut se demander quelle a été la place du beau football dans ce festival de jeu défensif, dans la tactique de ces équipes obnubilées avant tout par le désir de ne pas perdre. Il n'empêche que tous les quatre ans, le Mundial passionne les foules comme aucun autre événement médiatique ne saurait le faire. Et ce n'est pas les hommes politiques qui nous démentiront, quand on voit Kurt Furgler renoncer à une séance hebdomadaire du Conseil fédéral pour aller assister à la finale. Au-delà des déceptions et des chauvinismes, Jacques Guyaz nous livre quelques réflexions en marge de cette Coupe du Monde.

monde de football en fait la plus importante compétition sportive de la planète, bien avant les Jeux olympiques. Ceux-ci sont plus universels, mais personne n'est jamais descendu dans la rue pour un titre olympique. On saisit bien que ce n'est pas tout à fait la même chose d'affirmer: «Erika Hess gagne une seconde médaille d'or» ou de dire «La Suisse mène 1 à 0 ...»

Après France-Brésil, les miliciens chiïtes de Beyrouth sont descendus dans la rue tirer des rafales de Kalachnikov pour célébrer les mérites des deux équipes. A Hanoï, 400 personnes se sont rassemblées spontanément devant l'ambassade de France pour applaudir les Tricolores. J'en éprouve un profond sentiment de complicité. Avec ces Libanais et ces Vietnamiens je peux discuter demain des buts de Maradona; c'est peut-être la seule chose que nous avons en commun et ce n'est pas entièrement négligeable.

Pour la troisième fois consécutive, les championnats du monde se sont déroulés dans un pays de

langue espagnole; le terme Mundial est entré dans les mœurs. Je suggère qu'on le conserve à l'avenir, comme on a gardé libero de l'italien et pénalty de l'anglais. En 1974, en Allemagne, on parlait de Weltmeisterschaft; j'en ai encore la langue toute emmêlée.

Si l'on admet qu'une collectivité doit se rassembler de temps à autre autour de symboles communs, il faut bien admettre que descendre dans la rue pour célébrer la victoire d'une équipe de football représente un immense progrès. Il fut un temps où ce genre de défoulement collectif était réservé aux déclarations de guerre.

Après la demi-finale Argentine-Belgique, à 2 heures du matin dans les rues de Lausanne, une voiture fonce à toute allure. Aux fenêtres, quelques mains agitent des drapeaux bleus et blancs; en arrivant à ma hauteur, un des passagers braille à tue-tête: Arrrgentinaaaa...

J. G.

## A nos lecteurs

Comme chaque année, la rédaction de *Domaine Public* s'offre un été «semi-sabbatique». Indispensable pour recharger les batteries de l'équipe de bénévoles qui assurent, semaine après semaine, la sortie de votre journal. Cette période de parutions à rythme ralenti permettra également au rédacteur permanent de tirer un premier bilan de quatre mois d'activités.

Les trois prochains numéros paraîtront donc aux dates suivantes:

827	le 17 juillet
828	le 7 août
829	le 28 août

Reprise du rythme hebdomadaire dès cette date, où DP vous reviendra avec une nouvelle formule, pour le lancement de laquelle nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée. Bonnes vacances à tous et encore merci pour votre fidélité!